



**COLLECTIF**



**SATISFACTION**

95 % des stagiaires sont satisfaits



# CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ AGRICOLE : DE L'IDÉE AU PROJET



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Clarifier son projet professionnel en adéquation avec son projet de vie
- Acquérir une méthodologie pour mener à bien son projet et construire son plan d'actions
- Connaître et comprendre les acteurs et le contexte de l'installation agricole
- Enrichir son réseau local pour inscrire son projet dans le territoire



## PROGRAMME

- > faire le point sur son projet et ouvrir ses perspectives
- > acquérir une méthodologie, identifier les étapes et les compétences à acquérir pour la mise en place de son projet
- > appréhender les aspects organisationnels, juridiques et sociaux des projets agricoles
- > appréhender les aspects économiques et fiscaux des projets agricoles
- > comprendre les mécanismes d'accès au foncier agricole et le rôle de chaque acteur (SAFER, DDT, CDOA, Terre de Liens, etc.)
- > analyser son territoire pour mieux s'y ancrer et choisir sa commercialisation
- > présenter son projet et échanger avec des professionnels



## MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques avec exemples concrets et d'échanges d'expériences, entre stagiaires et avec les intervenants. Exercices et cas pratiques. Visites de ferme.



## MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.



## INTERVENANT

**Ninon Kratchkovsky**, formatrice et accompagnatrice installation à l'ADEAR 28.

## PUBLIC

Personne en reconversion professionnelle, avec un projet d'installation agri-rural.

## PRÉ-REQUIS

Aucun

**DURÉE DE LA FORMATION** 49 H

## DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sur l'Eure-et-Loir, de 9h30 à 17h30, les 21/03, 04/04, 16/04, 30/04, 16/05, 30/05 et 11/06 2024.

## DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## INSCRIPTIONS

<https://lstu.fr/2024idoprojet28>



**TARIF**

**50€**

Formation ouverte à nos adhérents à jour de leur cotisation. (Cotisation 2024 : 20€ pour les porteurs de projet, 50€ pour les autres adhérents.)

Le reste de la formation est pris en charge par le Conseil Régional.

Avec le soutien de:



**Pour en savoir plus, contactez-nous !**

✉ [instal-transmi@adear28.org](mailto:instal-transmi@adear28.org)

📞 07 69 10 53 19

Organisme de formation n°24410107341

